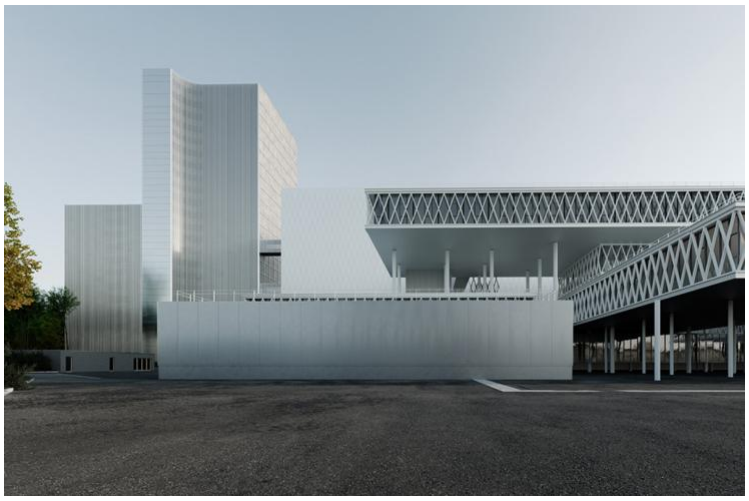






Extension des Archives Nationales

Lieu : Pierrefite-sur-Seine

Architecte : l'AUC (François Decoster, Djamel Klouche, Caroline Poulin et Alessandro Gess)

Maître d'ouvrage : Ministère de la Culture / OPPIC

Lot : Façades

Mission : Mission complète (APS à OPR) après concours

Date : 2022-2027

L'AUC et l'équipe de MOE (Studio Mathieu Lucas + T/E/S/S + EVP + Franck Boutté Consultants + ARCADIS + BMF + CASSO + Atelier Juno) remportent le concours pour réaliser l'extension du bâtiment des Archives Nationales à Pierrefitte-sur-Seine, conçu par Massimiliano Fuksas.

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, sur la proposition du jury de Concours qui s'est réuni le 17 juin 2022, a choisi le projet proposé par l'agence l'AUC, Grand prix 2021 de l'Urbanisme, pour réaliser l'extension du bâtiment des Archives nationales situé à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Le bâtiment actuel, ouvert en 2013, offre une capacité de conservation de plus de 350 km linéaires d'archives, mais arrivera à saturation en 2027. Or, parallèlement à la collecte toujours plus importante d'archives nativement numériques, les Archives nationales continuent de recevoir chaque année plusieurs kilomètres d'archives sur support papier. L'extension de ce bâtiment, prévue dès l'opération initiale, a dû être anticipée en raison du transfert à Pierrefitte de plus de 70 kilomètres d'archives provenant du site de Fontainebleau des Archives nationales, qui fermera à la fin de l'année 2022.

Avec une capacité de 100 km linéaires, le nouveau bâtiment permettra d'accueillir les nouvelles archives au moins jusqu'en 2050, mais également d'améliorer les fonctionnalités du site en offrant de nouveaux espaces de traitement, de restauration et de reproduction des documents.

Parmi les 100 équipes ayant fait acte de candidature au concours de maîtrise d'œuvre, quatre équipes avaient été sélectionnées pour concourir avec, pour mandataires, les agences l'AUC, D3 Architectes, Max Dudler et Zigzag.

Au-delà du signal à l'échelle urbaine que propose le projet de l'agence l'AUC, les membres du jury ont été sensibles à la dimension environnementale intégrée aux procédés constructifs et au souci de libérer l'emprise au sol pour préserver les espaces verts, dans la continuité des projets de valorisation des acteurs du territoire dans la ZAC des Tartres. Par ailleurs, cette extension permettra l'accès à une terrasse aménagée à 38 mètres de hauteur, offrant au public un point de vue inédit sur le paysage environnant ainsi que des espaces qui permettent de découvrir les métiers des archives.

Communiqué du ministère de la Culture, 21/09/2022.